

<b>DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR</b>	Mars 2015
<b>DERNIÈRE DATE DE RÉVISION</b>	1 <sup>er</sup> novembre 2025
<b>DERNIÈRE DATE D'ADOPTION PAR LE CMSST</b>	12 décembre 2025
<b>PROCHAINE DATE DE RÉVISION</b>	1 <sup>er</sup> novembre 2026
<b>RESPONSABLE</b>	Responsable de la gestion des immeubles
<b>CAMPUS</b>	Hearst, Kapuskasing et Timmins

## Préambule

L'Université s'engage à protéger, dans la mesure du possible, la santé et la sécurité de sa communauté universitaire contre les dangers liés aux travaux extérieurs effectués pour le compte de l'Université de Hearst. Les présentes pratiques et procédures établissent des mesures de prévention et de sécurité que toute personne occupant ce poste doit respecter en tout temps.

## Les pratiques et procédures ont pour but :

- d'assurer la protection de la santé et de la sécurité des employées et des employés.

## Tondeuse à gazon

*Avant d'utiliser une tondeuse à gazon, chaque employé ou employée doit :*

- Lire, comprendre et suivre les instructions du manufacturier.
- Connaître l'emplacement des contrôles et savoir comment arrêter la tondeuse rapidement.
- Inspecter la tondeuse pour s'assurer que la lame est bien montée, solidement fixée et en parfait état.
- Remplacer toute lame mince, usée ou endommagée.
- Vérifier le bon fonctionnement du contrôle d'arrêt de la lame et l'ajuster au besoin.

### Campus de Hearst

60, 9<sup>e</sup> Rue  
Hearst (Ontario) P0L 1N0

### Campus de Kapuskasing

7, rue Aurora  
Kapuskasing (Ontario) P5N 1J6

### Campus de Timmins

395, boulevard Thériault  
Timmins (Ontario) P4N 0A8

[uhearst.ca](http://uhearst.ca)  
1 800 887-1781

- Confirmer que les protecteurs et dispositifs de sécurité (protecteur de traînée, déflecteur de décharge, etc.) sont en place et fonctionnels.
- Porter des lunettes de protection, des pantalons longs et des chaussures de sécurité munies d'un embout protecteur et de semelles antidérapantes.
- Éloigner toute personne de la zone de travail, puisque la tondeuse peut projeter des objets à grande distance.
- Retirer les roches, bouteilles et autres débris pouvant être projetés ou endommager la lame.

*Pendant et après l'utilisation d'une tondeuse, il faut :*

- Démarrer la tondeuse à l'extérieur.
- Toujours pousser la tondeuse vers l'avant.
- Rester attentif aux dangers potentiels (trous, racines, nids d'animaux, etc.).
- S'assurer que la tondeuse est complètement arrêtée avant de ramasser des débris.
- Ralentir dans les zones de pelouse dense ou longue.
- Ne jamais tondre lorsque la pelouse est mouillée.
- Faire preuve de prudence près des branches et arbustes.
- Pousser la tondeuse en gardant le dos droit.
- Retourner la tondeuse par la poignée seulement après l'avoir arrêtée, retiré la clé de sécurité et enlevé la batterie.
- Arrêter la tondeuse immédiatement si elle frappe un objet dur et l'inspecter avant de poursuivre.
- Garder les mains loin de la lame; utiliser un bâton pour retirer l'herbe accumulée.
- Retirer la clé de sécurité et la batterie après l'utilisation.
- Ne jamais lever la tondeuse lorsqu'elle est en marche.
- Éteindre les lames avant de traverser une zone de gravier.
- Ne jamais laisser la tondeuse fonctionner sans surveillance.

- Avant l'entreposage, nettoyer le dessous de la tondeuse afin d'éviter l'accumulation d'herbe collée aux parois et de maintenir une performance optimale de coupe.
- 

## **Coupe-herbe**

*Avant d'utiliser un coupe-herbe, chaque employée ou employé doit :*

- Lire, comprendre et suivre les instructions du manufacturier.
- Savoir où se trouvent les contrôles et comment arrêter la machine rapidement.
- Inspecter l'appareil pour vérifier que l'outil de coupe est en bon état et sécuritaire.
- Remplacer tout outil de coupe usé ou endommagé.
- Ne jamais utiliser l'appareil sans son capot protecteur approprié; s'assurer qu'il est bien installé.
- Tenir la machine fermement à deux mains.
- Porter des lunettes de protection, des pantalons ajustés ainsi que des chaussures de sécurité munies d'un embout protecteur et de semelles antidérapantes.
- Éloigner les gens de la zone de travail, puisque le coupe-herbe peut projeter des objets à grande distance.
- Retirer les roches, bouteilles et autres débris pouvant être projetés ou endommager l'outil de coupe.

*Pendant et après l'utilisation d'un coupe-herbe, il faut :*

- Démarrer l'appareil à l'extérieur.
- Rester attentif aux dangers potentiels (trous, racines, nids d'animaux, etc.).
- Redoubler de prudence sur un sol mouillé.
- Être vigilant en présence de branches et d'arbustes.
- Maintenir une posture stable et sécuritaire en tout temps.
- Enlever régulièrement l'herbe et les broussailles enchevêtrées dans l'outil de coupe, seulement après avoir complètement arrêté la machine.

---

## **Souffleuse à neige**

*Avant d'utiliser une souffleuse à neige, chaque employée ou employé doit :*

- Lire, comprendre et suivre les instructions du manufacturier.
- Connaître les commandes et savoir comment arrêter et désengager l'appareil rapidement.
- Inspecter la zone de travail et retirer tous les objets pouvant être projetés ou endommager la machine.
- S'assurer que tous les protecteurs et dispositifs de sécurité sont en place et fonctionnels.
- Vérifier que l'outil de déblayage n'est pas endommagé.
- Ne jamais utiliser la souffleuse sur une surface en gravier.
- Porter des vêtements d'hiver adéquats : éviter les vêtements amples et porter des bottes antidérapantes.
- Éloigner toute personne de la zone de travail, puisque la souffleuse peut projeter des objets à grande distance.

*Pendant et après l'utilisation de la souffleuse, il faut :*

- Utiliser l'appareil avec prudence et maintenir une posture stable en tout temps.
- Faire preuve d'une vigilance accrue sur les pentes.
- Ne jamais diriger la goulotte vers des personnes, véhicules ou fenêtres.
- Ne pas surcharger la machine en tentant de déblayer trop rapidement.
- Arrêter immédiatement l'appareil si un objet est heurté, retirer les blocs-piles, attendre l'arrêt complet des pièces rotatives, puis vérifier et réparer au besoin.
- Garder les mains et les pieds éloignés des pièces rotatives; utiliser un bâton pour retirer toute obstruction.
- Arrêter complètement la souffleuse avant tout réglage, inspection ou réparation.
- Ne jamais laisser la souffleuse fonctionner sans surveillance.

- Avant l'entreposage, nettoyer la souffleuse afin d'éviter l'accumulation de neige ou de glace sur les parois et assurer une performance optimale de déneigement.

Pour obtenir ce document sous un autre format accessible, veuillez communiquer avec le vice-rectorat à l'administration.